

DÉFINITION DES QUALIFICATIONS ISOLATION THERMIQUE

(Extraits de la nomenclature)

712

ISOLATION THERMIQUE PAR L'INTÉRIEUR

Les travaux ont pour objet l'isolation thermique de parois, sols, plafonds et combles de tous bâtiments, par tous procédés traditionnels ayant pour objet d'augmenter la résistance thermique R ($m^2 \text{ °C/W}$).

7122 - Isolation thermique par l'intérieur (technicité confirmée)

Entreprise qui réalise des travaux d'isolation thermique par l'intérieur de toute importance, sans participation à l'étude du projet.

713

ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR

Les travaux ont pour objet l'isolation thermique par l'extérieur de tous bâtiments neufs ou anciens par procédés traditionnels ou non traditionnels ayant fait l'objet d'un avis technique et d'intégrer les accessoires contribuant à la ventilation et les fermetures associées.

7131 - Isolation thermique par l'extérieur (technicité courante)

Entreprise qui réalise des travaux d'isolation thermique par l'extérieur, par enduits minces ou épais sur isolants, sans participation à l'étude du projet.

714

ISOLATION PAR SOUFLAGE - PROJECTION - INJECTION - SÉCURITÉ PASSIVE CONTRE L'INCENDIE

Les travaux exécutés, en intérieur ou à l'extérieur abrité, par soufflage, projection ou injection de produits isolants, ont pour objet de limiter les échanges thermiques, de participer à la correction acoustique, à la régulation de la condensation, et à la protection passive contre l'incendie des structures, parois, plafonds, planchers, combles et greniers de tous bâtiments.

Les procédés mis en oeuvre doivent avoir fait l'objet selon le cas soit d'un procès verbal d'essai en cours de validité, établi par un organisme officiel, soit d'une certification d'aptitude à l'emploi.

7141 - Isolation thermique et acoustique par soufflage

Entreprise qui réalise tous travaux d'isolation thermique et acoustique en intérieur par soufflage de laines minérales, notamment dans les combles et greniers.

7142 - Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection

Entreprise qui réalise tous travaux d'isolation thermique, de correction acoustique, de régulation de condensation par projection, injection de produits isolants, sans participation à l'étude du projet.



Pour toute question sur la définition des qualifications, vous pouvez contacter votre agence au :

N°Azur 0 810 000 308
PRIX APPEL LOCAL

ou connectez-vous sur :

www.qualibat.com

